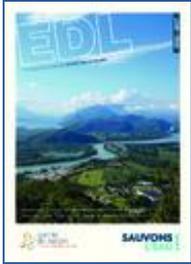


Etat des lieux du bassin Rhône-Méditerranée 2022-2027



La directive cadre sur l'eau (directive 2000/60/CE) impose aux Etats membres de réaliser un état des lieux dans chacun des bassins au début de chaque cycle de gestion. Ce travail a déjà été réalisé à deux reprises en 2005 et en 2013. Il s'agit donc en 2019 de mettre à jour le document établi en 2013. L'état des lieux vise principalement à disposer d'une analyse : des caractéristiques du bassin (évaluation et délimitation des masses d'eau) ; des impacts des activités humaines par masse d'eau (pressions, impacts et risque de non atteinte des objectifs environnementaux) ; de la tarification et de la récupération des coûts.

Auteurs du document : AERMC, COMITE DE BASSIN RHONE MEDITERRANEE

Obtenir le document : [Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#)

Diffuseur des métadonnées : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Mots clés : DIRECTIVE CADRE EAU, POLITIQUE DE L'EAU, PROGRAMME DE MESURES, SDAGE

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, TYPOLOGIE DES EAUX

Date : 2019

Type de ressource : Document

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : 00057385

Langue : Français

Droits d'utilisation : Domaine public

Télécharger les documents :

https://doc-oai.eaurmc.fr/cindocoai/download/DOC/9637/1/EdL2019_PDF_Vdef_0.pdf_35124Ko

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/etat-des-lieux-du-bassin-rhone-mediterranee-2022-20270>

Evaluer cette notice: